

E 2200 Paris 1, 1312

*Le Ministre de Suisse à Paris, Ch. Lardy,
au Chef du Département politique, A. Hoffmann*

Copie

L. Confidentielle

Paris, 25 juillet 1916

Ce matin, j'ai entretenu M. Jules Cambon de la reprise des travaux de la *Conférence dite des compensations* et de ma conversation d'hier¹ avec M. Gout. Je lui ai exposé ce que nous comprenions sous le nom de «trafic de restitution» et ai fourni quelques détails sur la manière dont, peu à peu, certaines compensations avaient été consenties, tantôt par pitié, tantôt par nécessité de vivre ou de faire vivre certaines industries; il s'agit là de milliers d'affaires, grosses ou petites intéressant toute la vie de notre peuple.

J'ai repris aussi l'exemple des sucres et des bois autrichiens qui servent à alimenter indirectement la France au même titre que les riz échangés servent à alimenter l'Autriche; il s'agit pour la Suisse de tout l'ensemble de notre vie économique, tandis que pour les Empires centraux c'est une goutte d'eau. On ne devrait pas insister outre mesure sur quelques irrégularités, mais tenir compte de l'ensemble de la situation du peuple suisse; cette situation devient de plus en plus critique; la Suisse est en présence d'un cas de force majeure puisqu'elle ne peut guère recevoir de produits des pays alliés, ceux-ci autorisant avant tout des transits de produits américains et non pas des exportations de produits nationaux. Les Alliés ne devraient pas couper à la Suisse tout commerce avec les Empires centraux ou avec les neutres à travers les Empires centraux.

La Suisse n'a pas la mer; elle ne fait pas de bénéfices sur la guerre comme les Etats-Unis, l'Argentine ou la Norvège; elle souffre par centaines de millions ou plutôt par milliards, au lieu de faire des bénéfices, comme les Américains et les Norvégiens, par centaines de millions et par milliards.

S'il y a eu quelques irrégularités et quelques autorisations d'exportations contestables, que «celui qui est sans péché nous jette la première pierre». Les belligérants sont-ils sans péché? Pour les cotons, les Alliés ont refusé d'appliquer, dès le début, les stipulations de la S.S.S.; il ne nous accordent pas de transit vers la Roumanie, etc. Les conditions de la contrebande de guerre, des transports postaux ont été bouleversées par les belligérants et cela a causé le plus grave pré-

1. Lors de cette conversation il a été décidé que la Conférence commerciale dite des compensations entre les Délégués alliés et suisses se réunira le 2 août à Paris. Cf. lettre de Lardy à Hoffmann du 24 juillet 1916 in E 2200 Paris 1, 1312.

26 JUILLET 1916

385

judice à nos exportations vers les Etats-Unis et l'Espagne. On devrait prendre les choses de plus haut et se pénétrer de la situation d'ensemble de la Suisse, encerclée par les belligérants, qui manipulent à leur gré les conventions internationales; les quelques exportations autorisées par le Gouvernement suisse sont des peccadilles au regard de la situation économique effroyable dans laquelle se trouve la Suisse.

N'y a-t-il pas moyen d'obtenir que le Gouvernement français s'élève au-dessus des récriminations de détails pour faciliter la vie de notre peuple? M. Cambon m'a promis de parler dans ce sens à M. Gout avec lequel il n'est pas toujours facile de parler et qui est «comme un crin». Il m'a promis aussi d'agir sur les autres Ministères qui ne sont pas faciles. Il a terminé en disant que son sentiment était d'accord avec le mien et qu'on devrait, pour des motifs d'ordre général et politique, tenir compte de la situation, si difficile, de notre pays.

Je chercherai à voir d'autres personnes à côté de M. Cambon.

Mon collaborateur, M. Stroehlin, revenant du Ministère des Affaires Etrangères, me rapporte que M. Seydoux, toujours très aimable pour la Suisse, lui a dit cependant: «Ce qui rend les pourparlers difficiles c'est la mentalité de M. Frey et de M. Schmidheiny.» C'est évidemment l'écho de ce qui a été rapporté à M. Seydoux. J'irai voir celui-ci pour rectifier son impression.

Dans mon rapport d'hier, j'ai oublié d'ajouter que M. Gout, après s'être plaint de l'attitude du Gouvernement suisse en matière de compensations anticipées avait ajouté, à deux reprises, que ces compensations n'avaient pas toujours été désintéressées, donnant nettement à entendre qu'il y avait là derrière, des «affaires» et des «intérêts personnels». A quoi peut-il faire allusion? Il serait bon de pouvoir lui répondre s'il récidive.

Le même M. Gout a également parlé de l'affaire des huiles de soya, soulevée par la *Gazette de Lausanne*, affaire qui m'est entièrement inconnue.